

Enjeux politiques de l'information scientifique

Le 16 octobre, "*Sciences Citoyennes*" organisait un webinaire *Les enjeux de l'information scientifique*. [1]

Dans le projet de loi de programmation de la recherche adopté le 23 septembre 2020 à l'Assemblée Nationale figure la proposition de « créer, à l'instar d'autres pays (Allemagne, Australie, Japon, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni) une dynamique d'actions ou un réseau « **Science et médias** » (...) pour développer les relations et permettre la mise en contact rapide entre journalistes et chercheurs, favoriser l'accès des citoyens à une information scientifique fiable et accroître l'apport d'éclairages scientifiques dans les débats publics sur les grands sujets actuels...

En effet, il y a lieu de réfléchir et de questionner le projet du gouvernement. D'une part, tous les centres et instituts de recherche sont dotés d'un service de communication, et, souvent d'un service d'édition, en relation régulière avec les journalistes et les médias qui s'intéressent aux sciences, à la recherche ainsi qu'aux nouvelles analyses ou informations.

D'autre part, il existe des "revues scientifiques", reconnues et plus ou moins spécialisées, avec comité de lecture, qui assurent la promotion des articles et publications des chercheurs. Au point que leurs sélections valent pour évaluation des recherches...

Le projet se situerait donc à un autre niveau de communication, en dehors des champs spécifiques de la recherche et ses publications scientifiques. Avec un autre registre de langage destiné à informer une population plus large, une majorité de citoyen-nes, en vue de « favoriser l'accès des citoyens à une information scientifique fiable et accroître l'apport d'éclairages scientifiques dans les débats publics sur les grands sujets actuels ».

A juste titre, « Sciences Citoyennes » nous invite à nous interroger... Quel besoin "d'un centre *Science et médias*" qui filtrerait l'information pour lui donner un "label national" ?

« une information scientifique fiable ? » Qu'est-ce qu'une information "scientifique" ? Une information "scientifique fiable"... ou, au contraire, non fiable ? Toute information n'a-t-elle pas, au moins, une assise scientifique ?

D'ailleurs, le premier intervenant du webinaire, *Philippe Huneman*, philosophe, directeur de recherches au CNRS, attire l'attention sur la légitimité d'une information. [1]

Or, aujourd'hui encore dans les échanges quotidiens, se pose la question de "la vérité", une conception idéologique face à la description ou l'interprétation scientifique des faits et des expériences, d'une "réalité" objectivée.

Toute information nécessite d'être contextualisée et d'en préciser les conditions ou les limites. Ce n'est pas toujours simple ! Le plus souvent, les seules "certitudes", dans le cadre d'une recherche scientifique, sont celles qui permettent de réfuter une hypothèse...

L'information scientifique, une communication spécifique

Dans le schéma de communication proposé par Jacobson, les locuteurs constituent le premier facteur déterminant fortement les données de la communication. [2] Souvent, d'autres acteurs s'invitent pour peser dans les débats : pouvoirs politique ou financiers, voire pouvoirs idéologiques.

En ce qui concerne les messages et leurs référents, il convient de distinguer avec attention ce que sont les sciences et la recherche ; les sciences, les expertises et leurs applications ; ainsi que les techniques, les technologies, voire les "technosciences"...

Beaucoup trop souvent ces dimensions sont confondues, amalgamées et conduisent à accuser, tout aussi globalement, “la science” ! A lui faire porter des conséquences et des erreurs qui ne sont pas imputables aux sciences.

Mais, il est vrai que si la démarche scientifique se caractérise par l’émission d’hypothèses, voire de théories, avec une mise à l’épreuve pour les infirmer ou les confirmer, les résultats obligent le plus souvent à poursuivre la réflexion quant à leurs conséquences dans leurs mises en œuvre.

Le passage d’un savoir scientifiquement établi à sa traduction dans des activités humaines peut se faire au bénéfice du plus grand nombre, mais également avec des effets induits fort peu désirables ! C’est un acte politique.

A cet effet également, distinguons bien LES scienceS, au pluriel et non « LA science ». Les chercheurs ont développé, pour chacune des sciences, sa spécificité, ses regards particuliers, ses objets, méthodes, savoirs, doutes, questionnements, vérifications, mesures, expérimentations, représentations, débats... En deux mots, la diversité de leurs méthodologies et de leurs langages. Des sciences codifiées, qui offrent des complémentarités dans chacun de leurs champs.

De ce point de vue, le pire est à craindre avec “un centre ou réseau Science et médias”. Comment vouloir synthétiser et unifier sans édulcorer ni amalgamer ? Donc effectuer des choix plus ou moins conscients, reconnus ou non avoués, avec leur cortège d’implications et de conséquences politiques.

Qui peut être porteur “d’information scientifique” ? Un chercheur, un scientifique (*mais que désigne ce qualificatif ?*), un médiateur, un journaliste, un professeur... ? Hors de leur champ scientifique, iels sont des citoyen.nes comme les autres... certes mieux informé-es dans leur propre domaine, au risque d’oublier des évidences “de bon sens” que d’autres, non spécialistes, évoqueraient spontanément.

Tous les jours, nous sommes témoins de personnes qui abusent de leur notoriété dans un domaine pour imposer leurs opinions ou croyances dans d’autres. Au premier rang, les “médiatiseurs” qui omettent tout simplement d’argumenter leurs commentaires avec des données établies et vérifiables. Ils peuvent bien sûr proposer leurs avis, à condition de respecter la déontologie de rigueur pour toute parole publique. Il est vrai que, souvent, notre école ne prépare pas à pratiquer ainsi une argumentation qui puisse être contredite !

A ce titre, la question des locuteurs, émetteur et destinataire, est loin d’être anodine. Souvent entrent en jeu, des intérêts financiers, des pouvoirs idéologiques, des lobbies... quand ils ne sont pas les enjeux dominants ! C’est tout l’intérêt, la nécessité, d’associer les citoyen.nes dès le début d’un projet, et même, en amont de la naissance de ce projet.

Où se situe une information “scientifique” lors de la traduction du fait à sa représentation, du fait à ses interprétations, du fait aux hypothèses ou aux théories explicatives ? Hypothèses qui de plus ne sont pas toujours explicitées !

Alors que la démarche scientifique a pour caractéristiques la recherche d’objectivité, la reproductibilité, l’universalité, la prudence et l’humilité face au doute et à l’extrapolation... ces qualités sont trop souvent absentes de l’action politique, de la communication des médias voire même de l’information scientifique !

La culture scientifique de chaque citoyen-ne constitue une matrice de sens pour les

informations qu'ils reçoivent. La méthode est première. Or, l'enjeu des informations présentées à une population se situe dans une articulation entre des langages singuliers et des expériences différentes, au sens sociologique. Souvent, ces "informations" questionnent, plus ou moins, des systèmes de représentation du monde. Parfois, elles bousculent peu ou prou des idéologies.

Cet enjeu implique donc une pédagogie.

Une pédagogie, non pas au sens commun "d'explication" et encore moins de "simplification", mais, par un long processus de rencontres, d'échanges et de confrontations d'idées, une pédagogie qui vise à construire du sens entre des locuteurs aux sensibilités historiques, aux opinions et aux vécus différents.

Une culture scientifique se structure progressivement au fil de nombreuses réflexions. Information, éducation et culture correspondent à des dynamiques, des stades, des constructions culturelles distinctes.

De ce point de vue, quelles images sont élaborées à l'école, tant aux cycles des premiers et second degré, qu'en université ou encore dans les écoles professionnelles ?

Par exemple, que vaut chaque information sur la Covid-19, si, en référence, on n'a pas une vision claire des champs et enjeux respectifs du coronavirus, des pathologies induites, de la pandémie... et des mesures prises par le gouvernement ? Le confinement, hier généralisé à tout le territoire national, aujourd'hui le couvre-feu dans certaines métropoles, auraient-ils rencontré la même acceptation sociale, si chacun et chacune avait eu accès à l'information claire de ces distinctions ?

Au sens plein du terme, l'information scientifique relève d'une communication spécifique.

L'information scientifique est un enjeu politique

La question centrale est fondamentalement celle du passage de l'univers académique, codifié par chaque science et par la recherche, au monde éminemment politique de la société citoyenne.

Avec un centre "*science et médias*", le gouvernement souhaite-t-il préempter les questionnements sociétaux ? Par exemple, qu'est devenu le grand débat national organisé suite à la révolte des *Gilets jaunes* ?

Autre expérience récente, le Conseil scientifique, réuni à l'Élysée sous la main de la présidence de la République, a-t-il bien joué sa fonction dans l'explicitation de la pandémie Covid-19 ? Force est de constater un grand décalage au regard de ses "recommandations" comparées aux communiqués "d'institutions scientifiques" telles que l'Académie des Sciences, l'Académie de Médecine, l'Institut Pasteur... ou encore de personnalités de divers pôles de recherche, reconnues au-delà de leurs propres instances. [3]

Une telle diversité d'analyses, d'informations ou de points de vue ferait-elle peur au pouvoir politique ? Ou bien est-ce la cacophonie des commérages médiatiques qui justifierait cette volonté d'un centre unique ? D'ailleurs, la majorité des centres de recherche se sont dotés d'une instance de réflexion déontologique.

Nous connaissons également, d'expérience, les moyens colossaux employés par certains industriels afin d'obtenir, développer ou conserver des marchés.

Si les sciences, en tant que telles, sont à l'écart de ces influences, il n'en est pas de même des structures et modalités de certaines recherches ou bien de la publication de travaux en apparence "scientifiques". Encore moins des applications technologiques, totalement tributaires de leurs mises en œuvre par les systèmes de production et leurs enjeux sociaux et/ou sociétaux.

Le pouvoir financier ou économique pèse donc dans ces débats et sur les décisions, de concert ou non avec le pouvoir politique.

Quelle place peut alors occuper ce qu'il est convenu d'appeler la "société civile organisée" ? Ou le pouvoir citoyen ? A ce titre, en fin du webinaire "Sciences citoyennes", Joël Labbé, sénateur du Morbihan, apporte un témoignage riche d'enseignements. [4]

A priori, il existe en France une institution "représentative", le *Conseil économique, social et environnemental*, le *CESE*, dont la fonction devrait être de documenter ces grands débats de société. Quel en est le fonctionnement ? Avec quelles méthodes ? Quelles prérogatives lui sont-elles reconnues ? Quelles forces a-t-il la possibilité d'exercer dans le jeu des pouvoirs politiques normalisés ?

Au-delà de la participation, reconnue, de citoyen-nes expert-es à des inventaires ou autres enquêtes, la demande citoyenne peut et doit, elle aussi, compter pour la recherche. Les interrogations, les grands débats sociétaux sont légitimes pour orienter, enrichir, voire passer commande à la recherche. Ce sont les modalités qui restent à définir et à mettre en place.

Les sciences et la recherche, monde de l'observation, de l'expérimentation et de la mesure, du doute et non de la vérité, de l'hypothèse et non des certitudes, de l'objectivation et non de l'opinion, des savoirs et non des croyances, de la raison et non de l'affectivité... sont bien éloignées des pratiques insatiables, des médias et des politiciens, gouvernées par l'audience, la propagande et le pouvoir.

« ...favoriser l'accès des citoyens à une information scientifique fiable et accroître l'apport d'éclairages scientifiques dans les débats publics sur les grands sujets actuels... »

Un objectif que nous pourrions partager à la condition qu'il s'agisse de ranimer la démocratie en donnant l'envie d'une citoyenneté active et apaisée, en vue d'organiser un monde plus convivial.

Nous devons en débattre démocratiquement, car ce projet n'est pas réductible !

[1] <https://sciencescitoyennes.org/les-enjeux-de-linformation-scientifique-webinaire-vendredi-16-octobre-14h>

[2] <https://www.techno-science.net/definition/10697.html>

> https://courses.ex-machina.ma/downloads/CPI2/S3/Communication/Schema_de_communication_de_Jakobson.pdf

[3] Voir les témoignages Covid19 dans la rubrique "Partager idées et documents" <http://esperanza21.org/documents>

[4] <https://www.youtube.com/watch?v=BKPEpA0IH8M>